

## L'AELAC, vingt ans après

### Ou remarques sur l'étude des littératures apocryphes

par

Jean-Daniel DUBOIS

Le Comité de l'AELAC a eu l'idée de me demander d'intervenir sur les vingt ans d'existence de l'AELAC, sans doute à cause de mes tempes grisonnantes, ou des mes diverses responsabilités, assumées dans l'association depuis sa fondation. Après vingt ans, je ne puis avoir qu'une **vue partielle** de ce qui s'est passé dans la vie de l'AELAC, dans et hors de l'association. Ayant été partie prenante de certains conflits, je ne peux avoir qu'une **vue partielle** de divers moments de notre association. De plus, pourquoi vouloir faire l'histoire de l'AELAC? Je ne m'en sens guère capable, et encore moins, qualifié. Quand nos petits-enfants publieront le 50e volume de la *Series apocryphorum* du *Corpus christianorum*, peut-être sera-t-il temps alors de réfléchir à l'histoire de l'AELAC.

En devant vous présenter quelques remarques sur le passé et l'avenir de l'AELAC, j'ai choisi de vous présenter quelques souvenirs personnels de la vie de l'AELAC. Je n'ai pas l'intention de faire planer quelques **brumes nostalgiques** sur notre auguste assemblée; je n'ai pas de goût particulier pour l'hagiographie des dynosaures de l'AELAC. Je n'ai pas l'intention de faire devant vous un rapport d'activités, ni un rapport d'orientation. Notre président et notre secrétaire général sauront vous en présenter un, plus tard dans la même soirée. En bref, j'ai choisi de partager avec vous quelques réflexions sur le **passé et l'avenir** de notre association autour de quatre points:

- L'AELAC avant l'AELAC
- L'AELAC lors de sa fondation
- L'AELAC et ses projets éditoriaux
- L'AELAC et son projet scientifique

### L'AELAC avant l'AELAC

Si l'on fête aujourd'hui le vingtième anniversaire de la fondation de l'AELAC, on peut se demander quelles ont été les décisions prises avant 1981 qui ont abouti à la création de l'AELAC. A tous ceux qui ont rejoint l'AELAC ces dernières années, je crois qu'il faut rappeler la dizaine d'années qui précèdent l'année 1981 pour comprendre ce qui a motivé les premiers acteurs de l'association. En effet, à l'origine du projet de l'AELAC, il y avait une discussion, au sein de facultés de théologie francophones, sur l'opportunité d'une publication sous forme d'anthologie de textes apocryphes. Dans les années soixante-dix, nous connaissions les recueils de Hennecke-Schneemelcher, James, Erbetta, de Santos Otero; mais il n'existait pas en français d'anthologie récente et équivalente; le recueil du Père Amiot, et introduit par D. Rops, *Évangiles apocryphes*, Paris, Fayard, 1952, se bornait trop souvent à des extraits de textes. Après quelques échanges de lettres entre spécialistes des origines chrétiennes, c'est finalement au cours d'une soirée, en octobre 1971 qu'un groupe de collègues et d'amis, conduits à Genève par François Bovon (É. Junod, J.-D. Kaestli et J.-M. Prieur), et à Paris, par Pierre Geoltrain (Francis Schmidt, Jean-Claude Picard, Alain Desreumaux et J.-D. Dubois) décidèrent de la création d'une collection de textes apocryphes. Il ne fallait pas traduire en français le volume de Hennecke-Schneemelcher, mais plutôt mettre en place une équipe d'éditeurs et de traducteurs de textes, sur la base d'une recherche de manuscrits nouveaux.

Plus d'une centaine d'années nous séparait de l'entreprise de Tischendorf. Des progrès énormes avaient été accomplis dans la découverte et l'exploitation de textes grecs et latins. Sans doute, nous ne mesurions pas, alors, **les implications et les exigences** du champ ouvert par cette option, d'autant plus que la recherche de manuscrits nouveaux, répertoriés ou inconnus, devait s'effectuer aussi dans les domaines des langues orientales (syriaque, arménien, géorgien, copte, éthiopien, arabe, slave... et la liste n'est pas close, avec le christo-palestinien, le sogdien ou le kipchak). Trente ans, après ces discussions éditoriales, je crois que l'option d'éditer des textes sur la base d'une connaissance actuelle de l'ensemble de la tradition manuscrite était une décision sage, légitime, et justifiée.

Entre 1971 et 1981, il a fallu régler deux sortes de difficultés: d'une part, chercher des **collaborateurs**, et d'autre part, trouver un **éditeur** qui veuille bien se lancer dans une telle entreprise. Du côté des collaborateurs, la tâche était ardue: comment trouver des personnes capables d'éditer des textes, et susceptibles d'être intéressées par l'édition de textes apocryphes; s'il a tou-

jours existé des spécialistes de l'édition de textes grecs et latins, il fallait aussi trouver des partenaires pour l'édition de textes orientaux — et comme on le sait, on trouve surtout des individualistes forcenés parmi les spécialistes des langues exotiques. Il a fallu quelques années pour mettre en place plusieurs projets d'édition avec des collaborations assurées pour quelques années au moins.

La **recherche d'un éditeur** était une tâche tout aussi difficile. Les éditeurs de Suisse romande n'avaient pas les reins assez solides pour se lancer dans un projet qui dépasserait celui d'une traduction du double volume de Schneemelcher. Du côté parisien, plusieurs tentatives ont échouées, avec chaque fois la même raison invoquée: « personne ne lira vos travaux », « la littérature apocryphe n'intéresse pas »; une discussion chez Geuthner n'aboutit pas; une tentative chez Beauchesne avait laissé quelque espoir, avec la publication de l'*Évangile de Barnabé* de Luigi Cirillo. Mais cette publication n'a pas donné lieu à une collection, comme nous l'imaginions.

Comme l'entreprise se mettait en place progressivement, et qu'il fallait partager régulièrement sur les négociations en cours, il fut décidé de se réunir une fois par an, à mi-chemin entre Lausanne et Paris; c'est ainsi qu'est né dès 1975 (?) le projet d'une **réunion de deux jours, fin juin, à Dole**. Il y eu une exception, l'année où nous n'avions pas pu réserver les lieux à temps, et aux dates qui nous convenaient; nous sommes alors réunis à La Bussière. Je garde de ces moments passés à Dole des souvenirs inoubliables; les lits du bâtiment qui nous abritait étaient d'un confort très relatif; la salle de réunion, au sous-sol du bâtiment était une vraie glacière, surtout à la fin juin, par jour d'orages. Mais l'ambiance cordiale et détendue — nous étions une petite quinzaine de personnes — était favorable à la concertation, et à la discussion scientifique; l'hilothérapie ambiante permettait des discussions tardives dans la nuit. Ce qui s'est vécu là a sans doute donné un **certain style** à nos rencontres qui se sont transformées progressivement en forum de recherche où personne ne jalousait les recherches de son voisin, et acceptait de contribuer, pour sa part, à une recherche collective.

Quand sont intervenus les premiers pourparlers avec les Éditions Brepols, entre 1979 et 1981, on sentait que l'entreprise pouvait être mise sur rails solides; et pour assurer la survie de l'entreprise, il a fallu créer une association scientifique, l'AELAC.

### L'AELAC lors de sa fondation

Ceux qui feront un jour l'histoire de l'AELAC devront recueillir les souvenirs émus de ceux qui partageront le **fameux repas** à l'Abbaye St-Pierre à Bruges qui marque le démarrage officiel de l'entreprise, c'est-à-dire la signature d'un contrat. Ce repas mémorable rassemblait les responsables éditoriaux de l'AELAC, les Éditions Brepols, avec M. Laurent Bols en tête, les responsables du *Corpus christianorum*, — je pense avec reconnaissance aux anges gardiens de l'association que furent dès l'origine Dom Dekkers, Dom Leloir, et Maurice Geerard. Ils ont toujours cru à l'entreprise de l'AELAC, et, comme M. Laurent Bols, ils ont toujours su encourager avec un œil critique les responsables éditoriaux de l'AELAC. Parmi les participants de ce repas, je n'oublie pas l'Institut des « Sources chrétiennes » qui servait de parrain, à cause de projets liés à de nouvelles éditions de textes.

Dès le départ, les Éditions Brepols ont souhaité que par delà les personnes impliquées dans ce projet, il y ait un minimum de continuité au sein des institutions qui portaient ces personnes. C'est ainsi que l'on peut parler d'une association née avec **deux sous-groupes**, un groupe de chercheurs de Suisse romande, ancré à la Faculté de théologie de Genève et à la Faculté de Lausanne, et un groupe de chercheurs autour de l'École pratique des hautes études, à Paris. L'équipe de Suisse romande était orientée vers l'édition de textes grecs et latins et partait d'une spécialité néotestamentaire ou patristique; l'équipe parisienne était motivée par la recherche sur les origines chrétiennes à partir du contexte de l'histoire du judaïsme dans sa diversité, et les apocryphes chrétiens n'étaient pas appréhendés indépendamment des pseudépigraphes juifs du judaïsme hellénistique et de la période intertestamentaire. Cette distinction des rôles et des spécialités a marqué l'histoire de l'association, lors de débats « historiques » sur les objectifs et les projets de l'association. La spécialité de l'équipe romande fut illustrée, dès le début, par la publication sous la direction de François Bovon du « volume rouge », sur les *Actes apocryphes des apôtres*, Genève, Labor et Fides, 1981, et la caractéristique de l'équipe parisienne apparaît dans la préparation du colloque du Centenaire de la Section des sciences religieuses en 1986, et dans la publication qui en a été tirée, dans les deux premiers volumes de la revue *Apocrypha*.

Cette dynamique de deux équipes, qui avaient leur propres projets et des institutions porteuses qui ont, elles aussi, leurs exigences, a sans doute été un élément moteur non négligeable dans la vie de l'association dès les premières années. On peut se demander si avec le remplacement pro-

gressif des membres fondateurs, cette dynamique ne s'est pas éteinte au bout d'une dizaine d'années.

J'en prendrais un exemple: la définition des apocryphes. Parmi les premiers actes de l'association AELAC naissante, il a fallu rédiger une sorte de manifeste qui indiquait de manière programmatique le projet de la collection *Series apocryphorum* et les contours du corpus considéré. Poussés par la demande des services commerciaux des Éditions Brepols, il nous fallait aboutir, en deux jours de rédaction collective, à quelques paragraphes simples sur l'étendue couverte par nos projets; je me souviens de débats passionnés sur la définition du corpus des apocryphes, dont on trouvera un écho dans les articles de l'Éric Junod<sup>1</sup> et de Jean-Claude Picard<sup>2</sup>. Ce genre de débats nous accompagnait puisqu'il a fallu les reprendre avec l'introduction du premier volume de la Pléiade consacré aux apocryphes. On pourrait les poursuivre si on discutait des objectifs de la revue *Apocrypha*. Mais l'AELAC n'est pas seulement un lieu de débats, c'est aussi une institution avec divers projets éditoriaux.

## L'AELAC et ses projets éditoriaux

L'AELAC n'a pas eu, à l'origine, l'intention d'œuvrer pour les deux prochains siècles, comme on nous l'avait dit pour les projets du *Corpus christianorum*. L'AELAC a eu la prétention d'offrir des éditions de textes avec un maximum d'informations sur l'état actuel des connaissances sur les traditions manuscrites. En plus, le projet a inscrit, dès l'origine, le désir de présenter des textes qui seraient aussi commentés, quelle que soit la langue de transmission. Le premier objectif de l'AELAC était, est et sera d'œuvrer à la réalisation de volumes de la *Series apocryphorum*. Je crois me souvenir que l'intention des Éditions Brepols était que l'AELAC assure la fabrication d'environ un volume par an. Au bout de vingt ans, nous ne sommes pas vraiment à la hauteur de l'estimation initiale. Il est vrai que M. Bols avait su assouplir la règle en précisant qu'un double volume pouvait être préparé sur deux ans... ou un peu plus s'il le fallait. Comme dans toute entreprise éditoriale, il y a des engagements de collaborateurs — et le choix de certains ne n'est pas toujours fait sans mal —, et puis il y a les retards imprévisibles de la recherche; il y a aussi les inconscients qui annoncent un titre pendant plusieurs années sans vraiment se mettre au travail; je pense à ce titre que j'avais annoncé dans les premiers prospectus de Brepols sur l'*Apocryphe de Zacharie* qui finalement a dû être retiré des projets annoncés, à cause du travail en cours sur les *Vies des Prophètes et des Apôtres*. Parmi les collaborations d'un projet éditorial, il y a les personnes qui entrent dans l'association et qui en sortent avec fracas; d'autres ne font que passer; d'autres maintiennent un lien formel avec l'association et promettent des collaborations qui n'arrivent pas sur le bureau du Comité. Il y a aussi ceux dont la patience est pour le moins exemplaire, parce qu'ils bénéficient du mandat de plusieurs présidents de l'association. Là encore, je pourrais donner un exemple personnel; j'ai envisagé une collaboration avec l'AELAC sur les *Actes de Pilate* depuis... 1983. Depuis lors, l'équipe s'est agrandie et compte une dizaine de collaborateurs actifs et zélés. Nous allons bientôt envisager le vingtième anniversaire de la naissance du projet! S'il fallait faire une galerie de portraits des auteurs programmés par l'AELAC, la plupart d'entre vous pourraient se reconnaître dans ces quelques remarques; malheureusement, il n'y a pas encore assez d'auteurs, dans notre collection pour que cette galerie soit mise en place. Et que dire du nombre des volumes initiés par l'équipe parisienne? Sans doute, est-ce une question pour les auteurs concernés, mais aussi pour l'ensemble de l'association.

Dès la signature du contrat en 1981 avec les Éditions Brepols, Pierre Geoltrain a eu l'astuce d'inscrire dans les projets de la *Series apocryphorum* la possibilité d'envisager des publications sous forme de traductions, pour un large public, avec par exemple la reprise de travaux publiés dans la *Series*, ou préparés pour la *Series*. C'est ainsi qu'est né, presque dix ans plus tard, le projet de la Pléiade chez Gallimard, en accord avec les Éditions Brepols; presque en même temps, la collection de poche voyait le jour. Dans certains cas, on pouvait penser que les travaux en vue du projet Pléiade constitueraient une distraction de l'objectif premier de l'AELAC, la fabrication de pages pour la *Series apocryphorum*. Avec un certain recul, je crois que l'on peut dire que la dynamique suscitée par le projet Pléiade a plutôt servi les intérêts scientifiques des collaborateurs

<sup>1</sup> « Apocryphes du Nouveau Testament et apocryphes chrétiens anciens », *Études théologiques et religieuses*, 1983, 3, p. 409-421 ; et le débat suscité par cette position dans l'introduction de la 5<sup>e</sup> ed. de Schneemelcher, *Neutestamentliche Apokryphen*, Tübingen, 1987, p. 50ss ; et la suite du débat dans « La littérature chrétienne constitue-t-elle un objet d'études ? », *Revue des études anciennes* 93, 1991, p. 397-414.

<sup>2</sup> « L'apocryphe à l'étroit : notes historiographiques sur les corpus d'apocryphes bibliques », *Apocrypha* 1, 1990, p. 69-117.

de l'AELAC, et qu'elle ne les a pas soustraits à leur tâche première. Là encore, je peux donner un exemple personnel. Pour le groupe des *Actes de Pilate*, la mise au point du volume signé par Rémi Gounelle et Zbigniew Izdorczyk, publié en 1997, a servi à renouveler les perspectives de commentaire du texte, et surtout à souder l'équipe en vue de la fabrication des volumes pour le *Corpus*. Le volume de poche constitua une étape dans le mûrissement du projet, pour le meilleur profit de la *Series*. Il ne faut sans doute pas généraliser, car la coexistence du projet Pléiade, de projets pour la collection de poche et d'autres pour la *Series*, tout cela, sur les épaules des mêmes collaborateurs, ne va pas sans mal selon tel ou tel responsable éditorial.

Si l'on évoque les projets éditoriaux de l'association, on ne s'étonnera pas que les projets d'édition de texte aboutissent maintenant à l'établissement de banque de données, à partir des textes édités ou préparés pour l'édition. C'est ainsi que dès le départ de la *Series*, la constitution des index a toujours été un point d'achoppement. Mais il était inévitable que le projet de constituer des index aboutisse un jour à la réalisation de concordances ou de lexiques systématiques. La collection des *Instrumenta* lancée par l'association répond à cette nouvelle exigence. Quand je vois la faiblesse des moyens institutionnels, en finances et surtout en personnel, pour la réalisation de ces divers projets, je pense que l'association doit passer beaucoup de temps à chercher des moyens de subvenir aux diverses dépenses. Un jour viendra où l'on ajoutera une fable, apocryphe bien sûr, au recueil de La Fontaine, « Le Zèbre qui a voulu se faire plus gros que le bœuf ».

Que dire encore des projets éditoriaux de l'AELAC? Il faut vanter les mérites du *Bulletin* [Applaudissements] qui s'est vite transformé en lieu de références bibliographiques et en carnet d'adresses sur les apocryphes. Il existe une condition nécessaire à la bonne marche de ce bulletin: que tous les membres de l'AELAC y contribuent. On pourrait sans doute souhaiter une parution plus régulière, mais on ne peut pas reprocher à celui qui assume la permanence et la pérennité de l'institution AELAC, son secrétaire, Albert Frey d'avoir à quémander les informations à publier; celles-ci n'arrivent pas sur son bureau en nombre suffisant !

Après quelques années de fonctionnement, le *Bulletin* est devenu un lien utile entre les membres de l'association et ses sympathisants. Je reçois régulièrement des réclamations pour tel ou tel fascicule du bulletin qui n'est pas arrivé à bon port, ou qui n'est pas arrivé du tout. C'est preuve qu'il y a un lectorat dont on pourrait aussi plus se préoccuper, car il y va là du renouvellement des membres de l'AELAC.

Au bout de vingt ans, il est normal que le Comité se préoccupe du renouvellement des membres de l'AELAC. Le renouvellement s'effectuera en fonction des projets scientifiques de l'AELAC.

## L'AELAC et son avenir scientifique

Après avoir contribué à la vie de l'association de diverses manières, je ne viens pas aujourd'hui avec des idées pour lancer un nouveau projet éditorial. Je pense que le Comité croule sous les tâches qui lui incombent; il n'est point besoin d'en rajouter. En revanche, je voudrais souligner quelques traits saillants des vingt ans qui viennent de s'écouler pour envisager l'un ou l'autre des secteurs d'activités de l'AELAC.

1. Que reste-t-il de l'ancrage initial des deux groupes fondateurs de l'AELAC? Si la recherche sur les apocryphes chrétiens a trouvé sa place dans la vie de l'Institut romand des sciences bibliques, à Lausanne, non sans à avoir à justifier auprès des instances universitaires de la lourdeur du projet, l'intérêt de l'équipe parisienne pour les pseudépigraphes d'origine juive et la mouvance des divers courants juifs et chrétiens, contemporains des premières communautés chrétiennes s'est déplacé. Alors qu'au début de la vie de l'AELAC, l'équipe parisienne était ancrée dans un centre de recherche, rattaché à l'École pratique des hautes études, le C.A.N.A.L., avec une équipe autour de Pierre Geoltrain, les projets apocryphes sont abrités maintenant dans un ensemble bien plus vaste que représente le Centre d'études des Religions du Livre, une unité mixte du CNRS à Villejuif, rattaché aussi à l'École pratique des hautes études. Si le C.A.N.A.L. avait pour vocation d'examiner de manière conjointe l'histoire du judaïsme hellénistique à époque romaine et celle des origines chrétiennes, je crois que le premier Comité de l'AELAC n'a pas tiré toutes les conséquences du départ de Francis Schmidt, qui s'est retiré de nos projets sur la pointe des pieds, dès que les pseudépigraphes d'origine juive n'entraient plus dans le champ des recherches sur les origines chrétiennes. Au-delà des deux premiers volumes d'*Apocrypha* où ce questionnement apparaît, il reste que la revue *Apocrypha* porte encore le sous-titre suivant « Revue internationale des littératures apocryphes »; je tiens personnellement au pluriel de ce sous-titre, et profite de cette occasion pour souligner que la revue est ouverte à des contributions qui pourraient traiter de pseudépigraphes d'origine juive.

2. Si l'on se souvient que plusieurs spécialistes des textes néotestamentaires ont mis sur pied l'AELAC, on peut constater que le questionnement sur les apocryphes par rapport au corpus biblique n'occupe plus l'essentiel de nos préoccupations. De la même façon qu'avec les textes coptes de Nag Hammadi, qui ont suscité très tôt un intérêt auprès des spécialistes du Nouveau Testament, on voit maintenant que la découverte de Nag Hammadi intéresse autant les origines chrétiennes que les spécialistes de l'histoire du christianisme ancien, de la langue copte, de l'histoire des religions ou de l'histoire de la philosophie. Peut-on en dire autant des projets apocryphes de l'AELAC?

Si l'on prend les volumes de la *Series*, on verra que la recherche sur la tradition manuscrite oblige, fort heureusement, les éditeurs et commentateurs des textes à sortir du cadre strict des spécialités néotestamentaires. A ce titre, on pourrait penser que les volumes de la *Series apocryphorum* occupent le créneau visé par ce que voulait Harnack ou Carl Schmidt pour la *Zeitschrift für die neutestamentliche Wissenschaft*, c'est-à-dire un périodique qui couvre les origines chrétiennes, du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> s. Est-ce suffisant pour un projet aussi ambitieux que celui de la *Series apocryphorum*?

3. A part le volume sur les récits de l'Enfance du Pseudo-Matthieu, ou le volume sous presse des apocryphes irlandais, ainsi que quelques exceptions, lors du colloque du Centenaire de l'EPHE à Paris en 1986, et lors de celui de Lausanne-Genève en 1995, il n'y pas assez de travaux de médiévistes parmi nos recherches. Certes, à l'origine, le prospectus de l'AELAC indiquait clairement que l'association visait d'abord à rendre compte des premières vagues de publication de textes apocryphes dans l'Antiquité chrétienne. Je me souviens qu'au temps de la collection lancée par Jean-Claude Picard, « Mémoires premières », Catherine Paupert et Richard Landes avaient intrigué notre éditeur, avec leur volume, *Un apocryphe de l'an mil*. Pourquoi s'intéresser à un apocryphe si éloigné du corpus des Actes apocryphes des apôtres? Mais, l'histoire de la tradition manuscrite ne peut faire fi de l'histoire des institutions qui ont transmis les apocryphes.

De plus, dès que l'on pense à la littérature conservée dans les langues orientales, les distinctions entre l'Antiquité et le Moyen Age ne se posent pas de la même manière, dans toutes les aires culturelles. Si je prends l'exemple des *Actes de Paul*, on a la chance de disposer d'une version copte qui permet de reconstruire la tradition grecque. Si je prends au contraire, le cas des *Actes de Pilate*, nous sommes en train d'éditer et de commenter une famille de manuscrits grecs dont les plus anciens attestés remontent au XII<sup>e</sup> s. alors que les versions coptes et géorgiennes évoquent un état du texte grec contemporain du V<sup>e</sup> ou du VI<sup>e</sup> s.; malheureusement ces versions ne permettent pas de reconstruire la forme du texte grec attesté. Faut-il alors commenter les manuscrits du XII<sup>e</sup> s. dans leur contexte de production, ou faut-il commenter une forme de texte, hypothétique, qui ne serait qu'une série de reconstitutions d'un texte antérieur?

4. Dans un autre ordre d'idée, pourquoi les recherches sur l'iconographie des apocryphes intéressent-elles si peu les apocryphisants? Catherine Paupert a eu l'idée de convaincre une série de partenaires pour travailler sur l'iconographie des églises de Tarentaise et de Maurienne. Il faut se réjouir que ces travaux, hors de notre association, ont donné lieu à des publications chez notre éditeur. Les colloques de 1986 et de 1995 ont aussi donné place à des contributions sur l'iconographie. Mais, il faut bien le dire, la plupart des travaux que reçoit le Comité ne renvoie que très rarement à des questions d'iconographie. Sans doute, l'explication vient-elle de la spécialité des éditeurs de textes qui ne sont pas d'abord des spécialistes de l'image. Si je pense à l'histoire du portrait de l'apôtre Jean, dans les *Actes de Jean*, ou l'histoire d'Abgar et le problème du portrait du Christ, comment faire le commentaire de ce genre de textes sans en même temps s'intéresser à l'histoire des portraits des apôtres ou la querelle de l'iconoclasme? Il existait au temps du C.A.N.A.L. des projets de plusieurs volumes consacrés à l'iconographie des apocryphes.

5. Si je cherchais à comprendre ce relatif désintérêt des apocryphisants pour l'image apocryphe, je l'expliquerais aussi par la présence très relative d'historiens de l'Antiquité au sein de l'association. Je me réjouis de l'invitation faite par le Comité à notre collègue Annick Martin. Son dynamisme et sa force persuasive saura convaincre plus d'un d'entre nous; mais elle ne remplace pas la nécessaire collaboration d'historiens de l'Antiquité et du Moyen Age qui s'intéressent aux pratiques de piété, aux religions et à leurs symboles, y compris iconographiques; ils pourraient trouver dans le « conservatoire ethnographique » (j'emprunte le terme à Jean-Claude Picard) que représentent les littératures apocryphes d'amples matières à réflexion et quelques objets d'études. Autrement dit, l'histoire de l'Antiquité grecque et romaine ne peut se réduire à l'histoire du christianisme ancien, même au delà du IV<sup>e</sup> s.

6. Je salue avec autant d'intérêt la présence parmi nous de Constantin Macris avec ses recherches sur les Pythagoriciens; elle fait suite d'ailleurs à l'invitation adressée l'année dernière

à Pierre Chiron qui présentait ici même une question liée à l'histoire de textes philosophiques apocryphes. Il ne faut peut-être pas traiter les *Actes de Pierre* ou la *Correspondance de Paul et Sénèque* de la même façon qu'il faut rendre compte des traités coptes de Nag Hammadi comme le *Marsanès*, le *Zostrien*, ou l'*Allogène*. Il n'empêche que les historiens des doctrines ne peuvent ignorer l'histoire des courants de pensée avec leurs représentants, mais aussi leurs manières de penser et de poser des problèmes. Je voudrais à ce sujet rappeler le propos de l'article d'Aline Rousselle dans sa contribution au colloque de 1995 « A propos d'articulations logiques dans les discours gnostiques »<sup>3</sup>. Après avoir relevé plusieurs exemples de propos gnostiques sur la génération, Aline Rousselle les rapprochait des modes de réflexion de la logique aristotélicienne; elle concluait ainsi: « J'ai relevé quelques points que l'on trouve à la fois dans le discours médical et dans la critique des gnostiques par Irénée et Tertullien. La technique aristotélicienne constitue le bien commun de tous ces penseurs et de tous ces savants ... »<sup>4</sup>, et un peu plus loin: « Les pages qui précèdent avaient pour but de suggérer que les discours gnostiques sur l'origine de la vie étaient articulés par la logique classique, celle qui, précisément, était employée par la médecine pour traiter des questions de biologie. Ce que nous avons tendance à considérer avec Irénée et Tertullien comme des fables sans fondements, apparaît alors fondé sur la science la plus avancée du II<sup>e</sup> siècle »<sup>5</sup>. Par delà un travail à faire sur les hérésiologues qui nous transmettent les propos des gnostiques, Aline Rousselle nous exhorte à fréquenter les corpus de référence des écoles philosophiques, les corpus de textes médicaux, les corpus de compilations juridiques, pour rendre compte des processus de pensée illustrés par nos apocryphes. Je pense que l'AELAC pourrait encourager davantage ses membres à l'art d'un commentaire qui saurait utiliser les corpus de référence adéquats.

7. Pour conclure cette série de remarques, j'ai pensé qu'il était approprié de rendre hommage discrètement à notre ami Jean-Claude Picard. C'est lui qui a toujours porté l'idée qu'on ne pouvait pas chercher sans réfléchir aux outils de sa propre discipline; c'est comme cela qu'il avait eu l'idée d'encourager des recherches historiographiques sur les apocryphes, et de fonder la revue *Apocrypha* parmi tant de projets liés aux littératures apocryphes. Il avait le don de faire penser, et aussi de faire sourire. En 1984, avant l'existence du bulletin de l'AELAC, il avait lancé le numéro 1 du bulletin de l'association ALFA, l'« Association des Lecteurs de Faux Anciens ». Ce bulletin annonçait la création d'un prix, un concours annuel, pour encourager les recherches apocryphes:

« Pour sortir du marasme qui continue d'hypothéquer l'avancement des études sur les littératures apocryphes juives et chrétiennes, l'ALFA a décidé de mettre en place un Comité scientifique chargé de présider aux destinées de la nouvelle *Fondation pour la promotion de l'étude des faux anciens, appelés couramment 'apocryphes'*. La Fondation nouvelle a la charge d'organiser sous le contrôle du Comité scientifique de l'ALFA, un concours annuel, doté de prix. Ce concours a pour but de promouvoir l'étude scientifique des apocryphes juifs et chrétiens anciens, en encourageant par tous les moyens la diffusion de l'esprit d'abnégation qui sut habiter quelques rares philologues et historiens auxquels la Science doit les plus belles monographies parues au cours des trois dernières décennies, et consacrées à quelques forgeries notoires attribuées aux grandes figures de la Bible, innocentes pourtant de ces crimes odieux, et qu'il faut pourtant aborder désormais comme des faits d'histoire, des monuments du passé »<sup>6</sup>.

Ce dernier terme, Jean-Claude Picard l'empruntait à l'introduction du commentaire de Valentin Nikiprowetski, *La Troisième Sibylle*, Paris – La Haye, 1970 (coll. Études juives, IX), p. VII et X. Celui-ci justifiait de s'intéresser à cet apocryphe juif contrairement aux jugements de ses prédécesseurs: « ... Pour le *faux* que constitue sans conteste le recueil de la pseudo-Sibylle, et dont certains critiques font encore mine de se scandaliser, nous considérons qu'après plus de deux mille ans il y a *prescription*, que l'absolution de crimes infiniment plus graves a été accordée au terme de délais infiniment plus courts, et qu'il est désormais légitime de ne voir dans ces oracles qu'un monument du passé à l'étude duquel s'applique la formule du philosophe qui conseille non de s'indigner ni de pleurer, mais de chercher à comprendre. C'est à quoi nous nous sommes efforcés sans autre zèle, donc, que celui de la vérité philologique, qui, d'ailleurs, pour être servie, exige ici tant d'énergie qu'elle ne laisse plus guère de place pour une autre passion. »

<sup>3</sup> *Apocrypha* 8, 1997, p. 25-44.

<sup>4</sup> P. 43.

<sup>5</sup> P. 44.

<sup>6</sup> *Bulletin*, p. I.

Sur la base de cette longue citation, J.-C. Picard continuait<sup>7</sup>: « Retenant la leçon admirable, et pressée de rassembler de beaux esprits capables désormais de ne plus s'indigner ni de pleurer, mais, à l'inverse de se pencher avec zèle sur les forgeries apocryphes, l'ALFA lance à tous un appel:

« Faux en rire !»

et lance son premier concours.

« Le thème pour 1984 a été procuré par une belle métaphore filée par France Quéré dans l'introduction aux *Évangiles apocryphes* qu'elle présente aux éditions du Seuil »; en effet, F. Quéré présentait le développement de la foi chrétienne comme ne soulevant pas de vagues irrésistibles, mais donnant naissance à de petites unités de prière, les églises<sup>8</sup>; certaines de ces églises « fabriquent leur évangile, approprié à leurs habitudes ou leurs exigences. Les apocryphes expriment ce régionalisme spirituel. Ce sont de petits vins de pays. Dommage pour eux que l'Église n'admette pour sa messe qu'une seule appellation contrôlée »<sup>9</sup>. Partant de l'image de F. Quéré, Jean-Claude Picard en appelle à St-Jérôme et à son *Contre Vigilance*:

« St-Jérôme fut en son temps un sommelier averti et sévère, bien capable de distinguer entre les appellations contrôlées et les petits vins de pays, justes bons à griser les misérables crédules et ignorants de quelques auberges espagnoles »<sup>10</sup>; « St Jérôme, lui, était au contact direct des lecteurs d'apocryphes; il eut la même inspiration que F. Quéré, face aux apocryphes dont l'avait entretenu un clerc gaulois, établi au pied des Pyrénées. Comme ce dernier avait été aubergiste, Jérôme, en poète inspiré, lui conseilla d'apprendre ses apocalypses apocryphes par cœur pour les déclamer ensuite à l'auberge pour exciter ses auditeurs incultes à boire:

‘ APOCALYPSES A BOIRE ’:

quel était le ‘ petit vin de pays ’ (F. Quéré) que Vigilantius devait, sur le conseil de Jérôme, servir dans son auberge espagnole, au pied des Pyrénées, en 406 de notre ère?

« Tel est le Sujet que le Comité de l'ALFA met au concours par voie de publication, à l'occasion de la Journée du Canal 1984 ».

L'AELAC pourrait reprendre cette suggestion d'un prix ou d'un concours annuel, pour encourager les jeunes générations de chercheurs à s'intéresser aux littératures apocryphes. Pourquoi ne pas appeler ce concours « le prix Jean-Claude Picard »?

<sup>7</sup> *Bulletin*, p. II.

<sup>8</sup> *Évangiles apocryphes*, Paris, 1983, p. 18 – 19.

<sup>9</sup> Ouvrage cité, p. 19.

<sup>10</sup> *Bulletin*, p. III.